

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 15 »
En N°. 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.



ANGLETERRE. — Londres, le 20 mai.

Le baron de Moncorvo, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la reine de Portugal, a présenté à la reine ses lettres de créances.

On écrit de Malte le 5 mai : Le duc de Cambridge est arrivé hier à bord de l'Achero; il se rend à Constantinople.

Le brick tunisien Morali est arrivé dans la rade, ayant à bord Sidi-Mustapha, beau-fils du bey de Tunis; il se rend à Paris pour se plaindre de la conduite de M. Lazan, consul de France à Tunis.

On écrit du Canada que sir Georges Arthur a accordé la grâce à 22 prisonniers de Prescott, et les a envoyés à Sackett's Harbour, pour qu'ils retournent dans leurs foyers. Arrivés à ce port ils n'ont pas voulu se séparer sans adresser à sir Georges Arthur, un témoignage de leur reconnaissance. Ils terminent leur lettre en engageant leurs concitoyens qui seraient encore assez aveugles pour vouloir tenter une invasion du Canada, de s'en abstenir, pour le bien de leur pays et surtout dans l'intérêt de ceux qui sont encore en prison.

FRANCE. — Paris, le 21 Mai.

LA CAUSE DU MAL ET LE REMÈDE.

Quand on examine avec attention les attentats de la semaine dernière, on est amené à en rechercher les causes, à étudier surtout par quels moyens et jusqu'à quel point il est possible de prévenir le retour de ces catastrophes si fatales à la société.

Sans doute les mauvaises passions, — celles que nous ont léguées 50 ans de luttes intestines, de tourmentes, de guerres étrangères, — tiennent une place bien large dans ces perturbations, mais il est aussi d'autres causes déterminantes que nous développerons plus bas. Faisons d'abord la part des antécédents révolutionnaires, dont nous subissons aujourd'hui les funestes conséquences.

On ne saurait nier que la république et l'empire, avec le souvenir de leurs exploits pompeux, de leurs triomphes éclatants, ne nous aient rendus éminemment batailleurs. Nous avons puisé, sous le régime de ces deux époques, un amour exclusif de la gloire et une espèce de mépris pour tout pouvoir qui procède de la paix. D'un autre côté, nos 15 ans de luttes avec la restauration, nous ont inculqué, je ne sais quelle impatience de tout frein, quelle méfiance contre toute autorité, même la plus légitime et la plus douce; nous ne tenons au pouvoir aucun compte des heureuses modifications qu'il a subies, ni de sa sincérité, ni de ses bonnes intentions; et par cela seul qu'il est pouvoir, nous estimons qu'il y a mérite et honneur à lui tourner le dos, à se tenir sans cesse en état d'insurrection contre lui.

Tels sont les tristes fruits qu'ont portés les germes délétères répandus par les gouvernements qui ont précédé. Nous subissons aujourd'hui le contre-coup de ces influences pernicieuses, notre ordre social s'en trouve gravement compromis; mais n'y a-t-il pas aussi, comme nous le disions tout-à-l'heure, d'autres causes qui servent à propager le mal et à ramener ces désordres sanglants qui repaissent à des époques périodiques? Nous croyons pour notre part que le système actuel d'éducation y contribue beaucoup. Ainsi, tandis que notre époque, éminemment industrielle, réclame : pour les perfectionnements mécaniques, pour l'exécution de grands travaux, pour l'essor de l'agriculture, des ouvriers habiles, des chefs d'ateliers, des conducteurs, en un mot, des hommes pratiques; on continue à former dans une proportion effrayante, des avocats, des médecins, des littérateurs et des artistes de tous genres. On développe l'intelligence, sans tourner ce développement vers un but positif, sans lui assigner une spécialité lucrative.

Il en résulte que les cases de l'échiquier social, déjà surchargées, ne peuvent contenir ces milliers de superfétations que chaque fin d'année scolastique vomit sur la capitale. Tous ces jeunes gens qui viennent et affluent de tous les points de la France, dans l'espoir d'y faire fortune, ou du moins de trouver à s'y placer en sont bientôt réduits à compter avec de tristes réalités. Souvent le strict nécessaire vient à leur manquer et ce n'est

point avec quelques mots de grec et de latin qu'ils peuvent se le procurer. Alors le découragement les prend, ils se croient en droit de faire le procès à un ordre social qu'ils accusent de leur malheur et l'émeute venant à passer, ils se jettent dans ses rangs.

N'est-ce pas là en grande partie l'histoire des insurrections qui ont éclaté depuis 8 ans? N'est-ce point le secret de ces trames ourdies par des conspirations imberbes, de ces révoltes préparées et exécutées par des jeunes gens de 20 ans, qui malheureusement, dans un réceptacle de crimes et de misères comme Paris, trouvent toujours des complices prêts à jouer leur vie, au premier appel?

Un des remèdes les plus efficaces à un tel état de choses, ce serait, selon nous, de faire prendre à la jeunesse une toute autre direction que celle qu'on lui imprime dans nos collèges et dans nos écoles; ce serait de réformer notre éducation, de la mettre en rapport avec les besoins de l'époque, en un mot, d'assigner dans les études une plus large part à l'industrie, à l'agriculture, à toutes les occupations professionnelles. La prospérité commerciale, le bien-être des masses s'en ressentiraient avantageusement; il y aurait beaucoup moins de bras inactifs, et par conséquent moins de têtes en fermentation; plus d'aïssance et surtout moins de mauvaises pensées et d'actions coupables.

Alors vienne à reparaitre dans nos rues la hideuse anarchie, ou nous nous trompons fort, ou elle ne trouvera plus à recruter ni chefs, ni soldats, ou enfin, ils seront en si petit nombre, et moralement, de si peu de valeur, qu'ils n'oseront réellement pas engager avec la société, une lutte ouverte et à main armée!

Par décision royale, rendue sur la proposition de M. le ministre de la guerre, le général Vaillant, commandant l'arme du génie en Afrique, a été nommé commandant de l'Ecole polytechnique, en remplacement du lieutenant-général Tolozé. En attendant son arrivée, le lieutenant-général Doguereau a pris le commandement de l'Ecole, à titre d'inspecteur-général et de commandant supérieur.

Un grand nombre de fusils saisis hier et avant-hier dans le quartier St-Martin ont dû être transportés cette nuit à la préfecture de police. Une force militaire imposante était commandée ce soir pour opérer ce transfert.

Hier matin un commissaire de police, escorté d'un fort détachement de garde municipale, aurait arrêté, dit-on, dans le quartier St.-Martin, 17 jeunes gens occupés à faire des cartouches.

Samedi dernier vers trois heures, un garde municipal a été frappé d'un coup de poignard sur le marché des Innocents par un jeune homme bien vêtu. Le garde municipal est mort sur le champ.

Le corps de l'individu tué dans les dernières affaires et dans les vêtements duquel s'étaient trouvées des lettres ou la qualification de préfet de police lui était donnée, a été reconnu hier et enlevé des tables de la morgue. Ce corps était celui du nommé Omet, Paul-Guillaume, dit François, garçon tapissier âgé de 25 ans.

Le Moniteur publie le rapport de M. le maréchal Gérard, commandant supérieur, sur les événements des 12 et 13 mai, adressé à M. le ministre de l'intérieur. M. le maréchal y passe en revue toutes les opérations de la garde nationale, dont il fait le plus grand éloge.

Ce matin, on donnait comme certaine la nomination de M. le lieutenant-général Bugeaud au poste de commandant de la première division militaire, en remplacement de M. le général Pujol, qui serait appelé en qualité d'aide-de-camp auprès du roi.

Le Spectateur de la Côte-d'Or a publié le 8 mai un article dans lequel nous lisons :

« Dès son arrivée à Paris, M. Cabet, ex-député de la Côte-d'Or, a vu les divers représentants du parti républicain qui ont eu la haute main dans la direction des sociétés secrètes; M. Cabet était porteur d'instructions verbales et écrites, émanées des chefs qui sont aujourd'hui sur la terre d'exil, Cavaignac et Armand Marrast. M. Cabet doit faire un voyage à Luneville; puis

Je voulais me défendre; mais il me prit de force, et, s'adressant à une douzaine de compagnons qui buvaient avec lui :

— Holà! vous autres, une place pour un vrai républicain. On se rangea, et je me vis forcé de m'asseoir. Pinard me fit donner un verre.

— Allons, cria-t-il, Cincinnatus, déride-toi, et une rasade à la mort des calotins (!).

Il fallut boire. J'éprouvais un véritable malaise, ne sachant avec quelles gens je me trouvais, et craignant de le deviner d'après la connaissance que j'avais de Pinard. Il ne me tint pas, du reste, long-temps dans l'incertitude.

— Tu es donc venu voir comment nous faisons ici nos affaires? reprit-il en se versant du punch.

Je lui expliquai rapidement ce qui m'avait amené à Nantes; mais il ne m'écoutait pas, et buvait à petites gorgées en regardant le fond de son verre.

— Les circonstances sont difficiles, Cincinnatus, continua-t-il avec la gravité d'un homme ivre. Les vrais patriotes comme nous sont soumis à de cruelles fatigues; on a beau travailler jour et nuit, il y a tant de brigands dans les prisons, qu'on ne peut leur faire justice... le temps manque.

— Je crois bien, dit un petit homme à barbe rousse qui buvait devant nous d'un air morose, le temps de les déshabiller, le temps de les fusiller, le temps de les assommer!... C'est trop de temps!...

Pinard se pencha vers moi. — C'est Ducou, me murmura-t-il à l'oreille en désignant le buveur avec une complaisance caressante.

— Si ce n'était encore que le temps, reprit un autre, on lâcherait de travailler vite; mais ce président de malheur, Tronjoly, ne veut-il pas écouter ceux qu'il juge? Comme s'il fallait des preuves pour faire passer des aris-

(1) Toute cette conversation est rigoureusement historique, comme le reste du récit; on n'invente pas de telles choses. Nous ne faisons dire à chaque personnage que ce qu'il a réellement dit, et les pièces justificatives pourront être apportées à l'appui de chaque fait; nous les avons toutes en main.

il aura une entrevue en Bretagne avec le capitaine Kersausie. le même qui devait commander dans Paris les héros des barricades aux 13 et 14 avril; on croit enfin que M. Cabet poussera sa tournée patriote jusqu'à Lyon, où l'attendent certains meneurs de parti dans cette ville. »

M. Cabet a répondu au journal ministériel de la Côte-d'Or par une lettre qui se termine ainsi :

« Je déclare que les faits qui me sont imputés avec une si incroyable assurance dans l'article ci-dessus sont complètement inventés, fabriqués et faux, j'ai attendu sans aucune crainte l'arrestation dont on me disait menacé, et je vous requiers d'insérer cette réponse dans votre prochain numéro. CABET. »

Le besoin d'établir de nouvelles entreprises occupe tellement certains esprits, qu'un vaudevilliste a demandé cette semaine l'autorisation d'ouvrir un théâtre sur lequel on jouerait en plein jour. Il a été refusé.

Un voleur qui s'était introduit dans les appartements de M. le comte de Pahlen, a été arrêté par cet ambassadeur lui-même, au moment où il cherchait à faire sauter la serrure du secrétaire. Il a été reconnu pour un ouvrier maçon.

Le Constitutionnel annonçait hier la mort du sieur Barbès arrêté le 12 de ce mois sur le lieu de l'émeute et détenu depuis ce moment à l'infirmerie de la Conciergerie. Le Nouvelliste dément le bruit de la mort de Barbès. On assure, dit ce journal, que cet individu n'est point, comme on l'avait dit d'abord, le sieur Barbès, avocat, compromis l'année dernière dans l'affaire des poudres, mais qu'il a été reconnu comme un ouvrier cordonnier fort paisible, et que la fatalité a conduit sous le feu de la troupe, tandis qu'il se dirigeait vers un des théâtres du boulevard pour y passer la soirée.

Les nouvelles que l'on reçoit des pays vignobles situés le long de la Loire, sont désastreuses pour les propriétaires : les derniers froids ont entièrement gelé les vignes, et il n'y aura absolument rien à récolter. Les vins de 1838 qui étaient si peu recherchés, à cause de leur mauvaise qualité, ont déjà subi une grande hausse qui se maintiendra suivant toutes les probabilités.

Plusieurs des bâtiments qui ont fait partie de l'escadre de blocus du Mexique, commandées par l'amiral Baudin, sont attendus d'un jour à l'autre à Brest. Il ne restera dans les parages du Mexique, que quelques bâtiments de guerre destinés à protéger le commerce français.

La caisse d'épargne de Paris a reçu, dimanche 19 et lundi 20 mai 1839, de 3761 déposans, dont 533 nouveaux, la somme de 557,079 fr.

Les remboursements demandés se sont élevés à la somme de 411,500 fr.

La chambre des pairs a passé à l'ordre du jour sur une pétition demandant le droit électoral et d'éligibilité à la chambre pour tous ceux inscrits sur la liste du jury.

M. le maire de Sallinelle (Gard) adresse des observations tendant à excepter de la conversion les rentes de 5 p. e. que l'état paie aux communes en échange de leurs biens vendus. — La commission propose l'ordre du jour.

M. Dubouchage s'y oppose et demande le renvoi au bureau des renseignements. Il se plaint en même temps que le nouveau cabinet n'ait pas fait connaître son opinion sur cette question importante.

M. Dufaure, ministre des travaux publics, reconnaît que l'administration dont il fait partie a eu tort de ne s'être expliquée que sur la ligne politique qu'elle allait suivre et de n'avoir pas fait connaître tout d'abord quels étaient les projets de loi qu'elle se proposait de présenter. C'est une omission que nous avons à cœur de réparer, dit M. le ministre, et quant à la conversion des rentes, voici la marche que le cabinet se propose de suivre : aussitôt que les circonstances le permettront, il a l'intention de prendre lui-même l'initiative pour vous proposer le remboursement des rentes 5 p. e. Mais la chambre comprendra que ce n'est pas dans une session aussi courte et au milieu de tant d'embarras que nous pourrions nous occuper de cette mesure. La chambre nous permettra donc de l'étudier à notre aise pendant l'intervalle des deux sessions, et d'attendre à l'année prochaine

tocrates au rasoir national!... On leur fait mettre la tête à la fenêtre sur l'étiquette du sac.

— Celui-là est Goullin, me dit Pinard à demi-voix; c'est le meilleur de nous tous.

— Sais-tu si on envoie encore ce soir des brigands au château d'Aux? demanda Ducou.

— Au château d'Aux (2) ! répétait-je... Mais j'en viens, et je n'y ai point vu de prisonniers.

Un éclat de rire général s'éleva.

— Fumeux ! s'écria Pinard; il n'a pas compris le calembourg!... Le château d'Aux, n'igaud, c'est la Loire.

Je fis un geste d'horreur, qu'il prit pour un mouvement d'impatience.

— Allons, dit-il avec bonté, ne te fâche pas, Cincinnatus; c'est une farce qu'il dit aux prisonniers quand on les fait sortir pour les passer à la baignoire nationale. Faut-il pas s'amuser? Dans les commencements, lorsqu'on les embarquait, ils croyaient que c'était pour les conduire en Angleterre ou en Espagne; aussi Carrier appelle nos baignades des déportations verticales! Du reste, je te conduirai un jour à l'entrepôt; tu verras comme nous nous y prenons pour les faire boire à la tasse des calotins. En attendant, ton verre; eh bien ! Lamberty, que diable fais-tu là avec tes papé-rasses, au lieu de boire?...

— Je regarde qui j'ai à pincer ce soir.

— Tu as une liste de suspects? — Pardieu ! Le comité ne vient-il pas de porter un arrêt contre ceux qui ont cherché à interrompre le cours de la justice révolutionnaire, en sollicitant pour leurs parents (3)?

— Y en a-t-il beaucoup? — Une bande de noms que je ne connais pas... Jeanne Papin, Pierre Fournand, la citoyenne Benoist, de Rennes...

(2) Château situé près de Nantes, et dont le nom donna occasion à cet horrible calembourg que l'on répétait sans cesse aux prisonniers.

(3) Ordre du 2 nivôse, signé Grandmaison.

Feuilleton.

LA TERREUR EN BRETAGNE.

NANTES EN 95.

(Voir le Politique du 22 mai.)

III.

J'avais moi-même des affaires, et ce que je venais d'apprendre m'inspira le désir de les terminer le plutôt possible. Je me rendis en conséquence chez le citoyen Dufour. Je ne le trouvai point, mais on me désigna une taverne, le Café du Vrai Sans-Culotte, où je devais le rencontrer; je m'y rendis.

C'était une salle basse et enfumée, sur les volets de laquelle le pinceau du barbouilleur avait grossièrement dessiné une guillotine coiffée du bonnet phrygien, avec ces mots qui semblaient faire épigramme au-dessous : LIBERTÉ, FRATERNITÉ. Un vastasas entr'ouvert laissait entendre un bruit de verres, de rires et de juréments, qui sortait par bouffées, avec je ne sais quelle odeur âcre et brûlante. Je m'approchai du vitrage; mais je ne pus distinguer, à travers la vapeur, dont il était couvert, que des formes confuses qui s'agitaient en tout sens; il fallut se décider à entrer.

Je venais de refermer la porte, et je cherchais des yeux le citoyen Dufour, lorsque mon nom retentit tout-à-coup derrière moi. Je me détournai, et aperçus un homme en carmagnole qui me tendit les deux mains; je m'avançai étonné : c'était Pinard!

Je ne l'avais point vu depuis mon premier séjour à Rennes, et la manière dont nous nous étions quittés s'accordait peu avec ces avances amicales; mais, que ce fût l'effet de l'ivresse ou du temps, il paraissait avoir tout oublié. Je répondis pourtant à ses empressés avec quelque froideur; il s'en aperçut.

— Ça bien ! est-ce que nous sommes encore fâchés? s'écria-t-il; la paix, la paix ! la paix ! et viens-ici avec les amis.

ETUDE de M^e RENOZ, NOTAIRE A LIÈGE, RUE DU POT-D'OR, n. 675.

VENTE D'UN BEAU MOBILIER

JEUDI 6 JUN 1859, 2 heures de relevée, IL SERA PROCÉDÉ En l'étude et par le ministère de M^e RENOZ, à la VENTE aux enchères, d'un beau mobilier. Parmi les objets à vendre, se trouvent un beau Meuble de Salon, plusieurs tables à coulisses et à jeu, bois de lit, buffets, commodes, tables, chaises, un magnifique piano vertical de Lichenthal ayant très-peu servi, un autre piano à queue, pendules, lavabos, baignoires, belles glaces, lustres et autres objets dont le détail serait trop long. 645

VENTE D'UNE BELLE MAISON DE COMMERCE.

LUNDI 10 JUN, à deux heures, IL SERA PROCÉDÉ En l'étude et par le ministère de M^e RENOZ, notaire à Liège, à la VENTE aux enchères, d'une belle maison de commerce, Avec bâtiments d'habitation, étables, remises, écuries, grande cour et environ 14 verges grandes de pré et jardin, le tout contigu, situé au bois de Breux, commune de Grivegnée. L'étendue des bâtiments, la distribution des appartements et leur proximité de plusieurs houillères rendent cette propriété propre à tout établissement industriel. S'adresser à M^e RENOZ, notaire, rue du Pot-d'Or, à Liège. 646

VENTE D'UNE BELLE MAISON DE CAMPAGNE, SANS RESERVE DE SURENCHERE.

MERCREDI 5 JUN, 2 heures, En l'étude et par le ministère de M^e RENOZ, notaire à Liège, IL SERA PROCÉDÉ A LA VENTE AUX ENCHÈRES D'UNE MAISON DE CAMPAGNE, Bâtie à la moderne, située à Chokier, sur la grand'route. Il sera accordé de grandes facilités pour le paiement du prix. S'adresser pour connaître les conditions à M^e RENOZ et pour voir la maison au n° 19, à Chokier. 647

VENTE D'UNE BELLE MAISON.

MARDI 11 JUN, à 2 heures, IL SERA PROCÉDÉ En l'étude et par le ministère de M^e RENOZ, à la VENTE aux enchères, d'une belle maison, Située à Liège, Mont-St.-Martin, n° 648 et 649, avec cour, jardin, etc. S'adresser pour les conditions de cette vente à M^e RENOZ, notaire, rue du Pot-d'Or, à Liège. 648

A VENDRE OU A LOUER UNE MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ.

SITUÉE DANS LE BEAU VALLON DE SCLESSIN. S'adresser à M^e RENOZ, notaire. 649

A VENDRE DEUX BEAUX TABLEAUX DE VERELLEN.

S'adresser audit M^e RENOZ. 650 LA MAISON occupée par M. DAMBIERONT, rue de la Grande Tour, est présentement A LOUER, pour la St-JEAN ou plutôt si on le désire. S'adresser même rue, n. 302. A VENDRE ou à ÉCHANGER contre BIENS-FONDS, une GRANDE et BELLE MAISON, avec une DISTILLERIE neuve achalandée. S'adresser au n° 650, rue Féronstrée. La distillerie se vendrait séparément. 532

VENTE D'UN BEL HOTEL, SITUÉ A LIÈGE.

LUNDI 3 JUN 1859, à 5 heures de relevée, en l'étude et par le ministère de M^e DE BEFVE, notaire à Liège, IL SERA PROCÉDÉ A l'exposition en VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, D'UNE belle et vaste maison, Connue sous l'enseigne d'HOTEL DE FLANDRES, situé à Liège, rue du Pont-d'Avroy. Cet Etablissement, remis entièrement à neuf et si avantageusement achalandé à cause de sa bonne situation au centre de la ville, gagnera de beaucoup encore par le placement de la station du chemin de fer aux Guillemins. S'adresser pour connaître les conditions de la vente, audit notaire, rue Sœurs-de-Hasque, n. 281-19. 629

A SURENCHÉRIR D'UN VINGTIÈME, jusqu'inclus le 26 de ce mois, en l'étude de M^e DE LEAU, notaire à Enival, le prix principal d'ADJUDICATION D'UNE BELLE FERME, Située à Lambermont.

Composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation en très-bon état avec environ sept bonniers en verger, prairie et terre de première classe, provenant de Mathieu-Joseph Hendrick, et vendue provisoirement pour frs. 17.500. Et d'une RENTE à 5 p. c., au capital de 541 francs 10 cent., avec 162 francs 55 c. d'intérêts échus, due par les représentants de Mathieu Fassin, de Lambermont, et adjugée pour frs. 610. Le directeur porte à la connaissance des intéressés un extrait de l'arrêté concernant la vente des gages, pris par la commission administrative, le 12 janvier 1859, et approuvé par l'autorité supérieure. Art. 1^{er}. La vente de gages surannés (c'est-à-dire après 14 mois de dépôt) aura lieu le jeudi de chaque semaine, à deux heures de relevée. Art. 2. Le 1^{er} de chaque mois un avis dans les journaux et une affiche placée aux endroits ordinaires, annonceront les jours de vente qui se feront pendant le mois. En conséquence les ventes du mois de juin auront lieu les jeudis 16, 15, 20 et 27 à deux heures précises. Le 21 mai 1859. FÉLIX JEHOTTE.

Société Générale POUR FAVORISER L'INDUSTRIE NATIONALE. ADMINISTRATION DES FORÊTS. — 5^e MAITRISE.

On donne avis que la VENTE de la COUPE DE FUTAIE, ordinaire 1859, dans la forêt de HARBE, province de Luxembourg, aura lieu le MERCREDI 29 MAI 1859, à onze heures précise du matin, dans une des salles du Palais de Justice, à Liège, par devant M. le notaire DUSART. S'adresser pour plus amples informations et pour obtenir des exemplaires de l'affiche, à Liège, en l'étude du notaire prénommé; et à St-Trond au bureau du maître particulier des forêts de ladite société. 636

Mardi 28 mai courant, A UNE HEURE DE RELEVÉE, Chez le sieur DIRICK-PLYERS, à la maison neuve à Noble-Haye, près de Herve, IL SERA PROCÉDÉ, Par le ministère de M^e DELBOUILLE, notaire à Liège, à la VENTE DÉFINITIVE EN MASSE ET EN DÉTAIL, EN 17 LOTS, D'UNE BELLE FERME, UN BEAU QUARTIER DE MAÎTRE,

Le tout couvert en ardoises, ayant des belles caves, six places au rez-de-chaussée, grande salle et plusieurs chambres et greniers au 1^{er} et 2^e étages, et plusieurs maisons avec 19 à 20 bonniers de terres, jardins, et prairies bien arborées et de première classe, le tout situé près de la chapelle de Noble-Haye, commune de BOLLAND et à un quart de lieue de Herve, on laissera une bonne partie du prix en rente, le tout si on le désire. Immédiatement après avoir exposé le tout en vente, si elle n'a pas lieu, on exposera le tout en location aux enchères publiques en masse et en détail en 18 ou 19 lots pour un terme de 3 ou 6 ans à prendre cours le premier mars 1860. Ordre de la vente, et de l'exposition en location : Après avoir exposé le tout en vente en masse et en détail, si elle n'a pas lieu, on commencera par exposer en location les maisons neuves, vis-à-vis de la chapelle à Noble-Haye, occupées par les sieurs Dirick Pleyers et Théodore Vandersavel, l'une après l'autre, puis en masse; après on exposera celles occupées par les sieurs Jean Wathieu et Simon Waucumont dans le même ordre; puis les bâtiments de la ferme occupée par le sieur Pierre Joseph Poumay et la dame Ida Wintgens, puis les 13 lots des terres et prairies afin que chaque acquéreur ou locataire des dites maisons ou ferme puissent aussi acquérir ou prendre en location tant et tels, lots qu'ils jugeront à propos, des dites prairies ou terres contenues dans chacun desdits 13 derniers lots. Les lots qui ne seront pas vendus ni loués le dit 28 mai seront réexposés de nouveau le jeudi 30 du dit mois au même lieu et à la même heure. 628

A vendre de gré-à-gré UNE TRES-BELLE FERME, SITUÉE PRÈS DE MORTROUX.

Et à 20 minutes de la route de Battice à Maestricht, consistant en bons Bâtimens d'habitation, d'exploitation, construits en pierres et briques, et en grande partie couverts en ardoises et tuiles, Jardins, Prairies et Terres Labourables, le tout en un seul gazon, d'une contenance d'environ 25 hectares. LE REVENU ANNUEL est de 1550 frs. net, ce qui est constaté par un bail fait le 29 septembre 1851. Il sera accordé de grandes facilités pour le paiement, et il y a toute sécurité pour l'acquéreur. S'adresser pour tous renseignements et en connaître les prix et conditions à M^e FLECHET, notaire à Soiron, canton de Verviers, et à Liège, rue Féronstrée, n° 25 nouveau. 586

Table of train schedules (CHEMIN DE FER) for various routes including Liège, Brussels, Antwerp, and Louvain. Columns include destination, departure times, and station names.

BOURSES. PARIS, LE 21 MAI.

Table of stock market data for Paris, May 21, 1859. Includes 5 p.c., Act. Réunies, B. d'Anvers, Dette active, etc.

LONDRES, LE 20 MAI.

Table of stock market data for London, May 20, 1859. Includes 5 p.c. consolidés, Bille. 1852, Hol. Dette active, etc.

AMSTERDAM, LE 21 MAI.

Table of stock market data for Amsterdam, May 21, 1859. Includes Dette active, 5 p.c., Billet de chang., etc.

ANVERS, LE 22 MAI.

Table of stock market data for Antwerp, May 22, 1859. Includes Anvers. Dette act., Dette diff., Emp. de 48 mill., etc.

Table of exchange rates (CHANGES) for various locations including Amsterdam, Rotterdam, Paris, London, Frankfurt, and Bruges.

BRUXELLES, LE 22 MAI.

Table of stock market data for Brussels, May 22, 1859. Includes Dette active 2 1/2, Emp. Roischuld., Fin courant, etc.